



ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE NORD de la PICARDIE
Membre affilié à la Société Centrale Canine



2 EXPOSITIONS CANINES

Le même week-end

TOUTES RACES

avec attribution du C.A.C.S. de la S.C.C.
(Fédération agréée par le Ministère de l'Agriculture - Arrêté du 22 mai 1969)

Le Samedi
25 avril 2026
Exposition
avec attribution
du CACS de la SCC

AMIENS

Mégacité

Parc des Expositions et des Congrès
Avenue de l'Hippodrome

Le Dimanche
26 avril 2026
Exposition
avec attribution
du CACS de la SCC
et du CACIB de la FCI

1^{re} clôture des engagements le 15 mars 2026

A partir du 16 mars et jusqu'au 4 avril 2026 (date de réception) :
ENGAGEMENT MAJORE

Attention : les engagements pourront être interrompus à tout moment.

Chaque jour :

DÉSIGNATION DU MEILLEUR CHIEN DE RACE, DE GROUPE ET DE L'EXPOSITION,
DU MEILLEUR JEUNE CHIEN, CHAMPION, PUPPY, BABY, VÉTÉRAN,
DE LA MEILLEURE PAIRE ET DU MEILLEUR COUPLE, DE LA MEILLEURE MEUTE
ET DU MEILLEUR LOT D'AFFIXE ET LOT REPRODUCTEUR.

Au CACS du samedi : récompenses au meilleur de groupe et meilleur de l'exposition. Coupes aux C.A.C.S., R.C.A.C.S., aux 1^{er}, 2^e classe intermédiaire, ouverte, travail, champion, jeune, vétéran (qualifiés Exc.), à chaque lot d'affixe, lot de reproducteur et à chaque meute. Coupes aux CACS Classes Jeune et Vétérin. Flots aux Baby et Puppy Très Prometteur.

Au CACIB du dimanche : récompenses au meilleur de groupe et meilleur de l'exposition. Coupes aux CACIB, RCACIB, C.A.C.S., R.C.A.C.S., aux 1^{er}, 2^e classe intermédiaire, ouverte, travail, champion, jeune, vétérin (qualifiés Exc.), à chaque lot d'affixe, lot de reproducteur et à chaque meute. Flots aux CACIB Classes Jeune et Vétérin. Flots aux Baby et Puppy Très Prometteur.

Prix non cumulables.

Démonstration de Jeunes Présentateurs (concours non officiel)

Inscription sur place avant 12h00

Les engagements non accompagnés de leur règlement
seront systématiquement refusés

IBAN : FR76 1870 6000 0040 1659 0019 484 - Code Bank : AGRIFRPP887
Joindre obligatoirement une copie du virement avec la feuille d'inscription

L'engagement possible par Internet

<https://cedia.fr>

Paiement par carte bancaire sécurisé

DEBUT DES JUGEMENTS chaque jour :
9h00

ENTREE FORMELLEMENT INTERDITE
AUX CHIENS
NON ENGAGÉS A L'EXPOSITION.

SEANCE DE CONFIRMATIONS POUR LES CHIENS NON EXPOSES

Vendredi 24 avril 2026 de 14h30 à 17h

demande l'imprimé spécial au secrétariat de l'ACTNP tél : 03.22.43.43.84.
Inscription obligatoire.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvo-virus et la toux du chenil.

LE CERTIFICAT ANTI-RABIQUE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CHIENS DE 2^e CATÉGORIE OU/ET PROVENANT DE L'ÉTRANGER
INSCRITS A L'EXPOSITION OU A LA SEANCE DE CONFIRMATION

Groupe 01	25/04/2026
Berger de Beauce, Berger de Picardie, Bergers de Brie, Bergers hollandais, Chiens de berger belge, Schipperke	DESSERNE Sylvie
Berger des Shetland, <i>Races non citées</i>	KARCHER Christian
Berger de Bohême, Berger de Bergame, Berger des Abruzzes et de Maremme, Komondor, Kuvasz, Slovensky cuvac, Berger de russie méridionale, Chien-loup tchécoslovaque, Mudi, Puli, Pumi	MAKOMASKI Maria
Bouvier d'Australie ^{spé}, Kelpie australien ^{spé}	MASSIMELLO Guido (ITALIE)
Groupe 02	25/04/2026
Terrier noir russe	DESSERNE Sylvie
Bouvier Suisses, <i>Races non citées</i>	MAKOMASKI Maria
Landseer ^{spé}, Terre Neuve ^{spé}	PAPIN Jérôme
Groupe 03	25/04/2026
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Bull Terriers, Cesky Terrier, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Staffordshire Bull Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier japonais, Terriers Anglais, Glen of Imaal Terrier, Irish Terrier, Irish soft coated wheaten Terrier, Toy Terrier	DESSERNE Sylvie
Russell Terriers, Staffordshire américain, <i>Races non citées</i>	FAVRE René
Biewer Terrier ^{spé}, Terrier du Yorkshire ^{spé}	RABOIN Rémy
Groupe 04	25/04/2026
Teckels	MASSIMELLO Guido (ITALIE)
Groupe 05	25/04/2026
Basenji, Chiens nus du Mexique et du Pérou, Chow Chow ^{spé}	ESCOFFIER Jean-Louis
Akita américain ^{spé}, Bangkaew de Thaïlande ^{spé}, Chien de Taïwan ^{spé}, Chien thaïlandais à crête dorsale ^{spé} , Spitz finlandais, Spitz des visigoths, Samoyède, Spitz japonais, Shiba inu, <i>Races non citées</i>	VOLIC Nikola (SERBIE)
Groupe 06	25/04/2026
Basset artésien normand, Basset Hound, Beagle, Grand bleu de Gascogne, Chien d'Artois, Chien de Saint Hubert, Dalmatien, Basset fauve de Bretagne, Griffons vendéens, <i>Races non citées</i>	FAVRE René
Groupe 07	25/04/2026
Epagneul français ^{spé}	GODEFROY Laure
Braque allemand, Braques hongrois, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul picard, Epagneuls bretons, Griffon Korthals, Pointer	GUILBERT JULIEN Laurence
Braque Saint Germain, Epagneuls de Münster, Langhaar, Setter Gordon, Setters irlandais, <i>Races non citées</i>	VOLIC Nikola (SERBIE)
Groupe 08	25/04/2026
Cockers anglais, Clumber, Field spaniel, Sussex spaniel, Springer spaniel, Welsh springer, <i>Races non citées</i>	DUPAS Jean-Jacques
Barbets, Chien d'eau espagnol, Wetterhoun, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Chien d'eau américain, Golden, Labrador, Lagotto Romagnolo, Retrievers	VOLIC Nikola (SERBIE)
Groupe 09	25/04/2026
Caniches, Epagneuls continentaux, Epagneuls japonais, Pékinois	ARNOULT Daniel
Carlins, Chiens chinois à crête, Chihuahuas, Coton de Tuléar, Terrier de Boston	ESCOFFIER Jean-Louis
Bouledogues français, Chiens du Tibet, King et Cavaliers King Charles spaniels, <i>Races non citées</i>	KARCHER Christian
Groupe 10	25/04/2026
<i>Races non citées</i>	DUPAS Jean-Jacques
Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier irlandais, Petit lévrier italien, Saluki, Whippet	FAVRE René

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

Groupe 01	26/04/2026
Berger américain miniature, Berger blanc suisse, <i>Races non citées</i>	DESSERNE Sylvie
Bergers des Pyrénées ^{spé} , Bergers hollandais ^{spé} , Chien de berger catalan ^{spé} , Chien loup de Saarloos ^{spé} , Schapendoes ^{spé}	DUPAS Jean-Jacques
Berger de Beauce, Berger de Picardie, Chiens de berger belge	KARCHER Christian
Berger de Bergame, Colley barbu	MASSIMELLO Guido (<i>ITALIE</i>)
Schipperke	MIGNON Sylvie
Lancashire Heeler ^{spé} , Welsh Corgis ^{spé}	QUINIO Beatrice
Groupe 02	26/04/2026
Pinscher ^{spé} , Schnauzer ^{spé}	BAZOT BOURROUX Olivier
<i>Races non citées</i>	DESSERNE Sylvie
Berger du Karst, Berger du Caucase, Berger d'Asie centrale, Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, Chien de montagne des Pyrénées ^{spé} , Mâtin des Pyrénées ^{spé} , Terrier noir russe	DUPAS Jean-Jacques
Bouvier Suisses, Bullmastiff, Mastiff	MASSIMELLO Guido (<i>ITALIE</i>)
Dogues allemands	VOLIC Nikola (<i>SERBIE</i>)
Groupe 03	26/04/2026
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Bull Terriers, Cesky Terrier, Norwich et Norfolk Terrier, Staffordshire Bull Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier japonais, Terriers Anglais, Glen of Imaal Terrier, Irish Terrier, Irish soft coated wheaten Terrier, Toy Terrier	DUPAS Jean-Jacques
Russell Terriers, Staffordshire américain, Terrier du Yorkshire, <i>Races non citées</i>	ESCOFFIER Jean-Louis
Terriers d'Ecosse ^{spé}	VOLIC Nikola (<i>SERBIE</i>)
Groupe 04	26/04/2026
Teckels	FAVRE René
Groupe 05	26/04/2026
Chow Chow, Cirneco de l'Etna, Eurasier, Podenco ibicenco à poil dur, Podenco ibicenco à poil court, Spitz italien ^{spé}	ARNOULT Daniel
Chiens nus du Mexique et du Pérou, Spitz allemands ^{spé}	DAOUST Agnès
Samoyède, Shiba inu, <i>Races non citées</i>	DESSERNE Sylvie
Groupe 06	26/04/2026
Basset artésien normand, Basset Hound, Beagle, Grand bleu de Gascogne, Chien d'Artois, Chien de Saint Hubert, Basset fauve de Bretagne, Griffons vendéens, <i>Races non citées</i>	DESSERNE Sylvie
Dalmatien ^{spé}	MIGNON Sylvie
Groupe 07	26/04/2026
Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois, Pointer ^{spé}	AUPEE Michel
Epagneuls bretons ^{spé}	CHOGNARD Thomas
Braque allemand ^{spé} , Braque Saint Germain, Drahthaar ^{spé} , Setter Gordon ^{spé} , Setters irlandais, <i>Races non citées</i>	GUILBERT JULIEN Laurence
Epagneul bleu de Picardie ^{spé} , Epagneul de Pont-Audemer ^{spé} , Epagneul picard ^{spé} , Epagneuls de Münster ^{spé} , Griffon Korthals ^{spé} , Langhaar ^{spé}	GUILBERT Yves
Setter anglais ^{spé}	MADIOT Laurence
Groupe 08	26/04/2026
Barbets, Chien d'eau espagnol, Wetterhoun, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Golden, Labrador, Retriever de la nouvelle Ecosse, Retriever à poil bouclé, Retriever à poil plat	FAVRE René
Lagotto Romagnolo	MASSIMELLO Guido (<i>ITALIE</i>)
Cockers anglais, Clumber, Field spaniel, Sussex spaniel, Springer spaniel, Welsh springer, <i>Races non citées</i>	VOLIC Nikola (<i>SERBIE</i>)
Groupe 09	26/04/2026
<i>Races non citées</i>	ARNOULT Daniel
Bouledogues français, Chiens du Tibet, King et Cavaliers King Charles spaniels	DAOUST Agnès
Bichons ^{spé} , Petit chien lion ^{spé} , Ratier de Prague ^{spé}	DEWAELE Patrick
Caniches, Epagneuls continentaux, Petits belges, Petits chiens russes	MIGNON Sylvie
Groupe 10	26/04/2026
Azawakh, Greyhound, Lévrier afghan, Petit lévrier italien, Saluki, Sloughi	DUPAS Jean-Jacques
Barzoï, Whippet, <i>Races non citées</i>	MASSIMELLO Guido (<i>ITALIE</i>)
<i>Races non reconnues par la FCI</i>	26/04/2026
Barbado da Terceira, Euskal Artzain Txakurra, Majorero, Perro de Pastor Garafiano, Perro Leones de Pastor, Alano espagnol, Chien Fonnese, Cursinu, Maneto, Podenco Andaluz, Podencos valencianos	DESSERNE Sylvie
Biewer Terrier, Ratonero-bodeguero andaluz	ESCOFFIER Jean-Louis
Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert, Segugio dell Appennino	FAVRE René
Epagneul de Saint-Usuge, Pachon Navarro	GUILBERT JULIEN Laurence

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges



ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE NORD de la PICARDIE

Affilié à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (Reconnue d'utilité publique)

2 EXPOSITIONS CANINES - AMIENS

Samedi 25 avril et Dimanche 26 avril 2026

Demande de participation (un chien par feuille)

Photocopies recto-verso acceptées



Région
Hauts-de-France

Remplissez soigneusement cette feuille recto-verso, et envoyez-la immédiatement à l'ACT Nord de la Picardie, 73 rue René et Marcelle Sobo – 80000 AMIENS (☎ : 03.22.43.43.84) en joignant le montant de votre (vos) engagement(s), soit par mandat-lettre, soit par chèque bancaire ou postal. Pour les étrangers, règlement par mandat international ou euro-chèque IBAN FR76 1870 6000 0040 1659 0019 484 Code BIC AGRIFRPP887 (**la copie du règlement doit impérativement accompagner la feuille d'engagement**).

Tout engagement non accompagné de son règlement sera systématiquement refusé.

Dans tous les cas, remplissez soigneusement le volet ci-dessous en majuscules d'imprimerie ou machine à écrire, ce texte sera inséré dans le catalogue.

Tous les renseignements demandés doivent être notés faute de quoi l'engagement ne pourra être pris en compte.

Votre carte d'exposant sera envoyée quelques jours avant l'exposition.

2 CLÔTURES DES ENGAGEMENTS : 15 mars 2026 (cachet de la poste) et 4 avril 2026, tarifs majorés (date de réception)

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue.

CACS samedi 25/04

CACIB dimanche 26/04

inscription aux 2 EXPOS

► ► **CACS samedi = 1 tarif**

► **CACIB dimanche = 1 tarif**

► **Expo 2 expos* = 1 tarif**

* la dégressivité pour le tarif Expo 2 jours s'entend pour un même nombre de chiens engagés dans la même classe d'âge aux 2 CACS

Race : _____

Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

N° tatouage ou transpondeur : _____ N° Livre d'Origines : _____

Nom du chien : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Classe d'engagement (voir définition et âges dans le règlement) :

Intermédiaire ☐ Ouverte ☐ Travail ☐ Champion ☐ Jeune ☐ Puppy ☐ Baby ☐ Vétérain ☐
Ne Concourant pas ☐ Meute ☐ Lot d'Affixe ☐ Lot de reproducteur ☐ Couple ☐ Paire ☐

TAILLE, COULEUR, POIL ET POIDS : précisions indispensables pour certaines races. Voir au verso

Tarif (N° adhérent : _____)	jusqu'au 15 mars			jusqu'au 4 avril			Sommes adressées
	CACS	CACIB	2 expos	CACS	CACIB	2 expos	
1 ^{er} et 2 ^e chien (chacun)	39 €	68 €	86 €	47 €	82 €	100 €	
A partir du 3 ^e chien (chacun)	36 €	60 €	73 €	41 €	70 €	88 €	
Puppy, Baby, Vétéran*	28 €	45 €	60 €	31 €	51 €	68 €	
Chiens ne concourant pas : non Exposés, non Confirmés	22 €	22 €	22 €	22 €	22 €	22 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle	150 €	150 €	200 €	150 €	150 €	200 €	
Lot d'Affixe, Lot de Reproducteur	15 €	15 €	25 €	15 €	15 €	25 €	
Couple, paire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Carte accompagnateur (gratuit pour les enfants de -12 ans)	4 €	4 €	☐ 4 € sam ☐ 4 € dim	4 €	4 €	☐ 4 € sam ☐ 4 € dim	
Cotisation ACTNP (facultative)	Simple : 26 €			Ménage : 28 €			
<i>*(en cas d'engagement de plusieurs chiens les classes baby, puppy et vétéran ne peuvent être comptés comme 1^{er} ou 2^e chien).</i>							Total des engagements

*(en cas d'engagement de plusieurs chiens les classes baby, puppy et vétérain ne peuvent être comptés comme 1^{er} ou 2^e chien).

Mode de paiement au nom de l'ACTNP ☐ mandat ☐ chèque

Pour les étrangers : ☐ eurochèque ☐ mandat international

IBAN FR76 1870 6000 0040 1659 0019 484 code BIC AGRIFRPP887

Le chien est-il à confirmer ? OUI ☐ NON ☐

Couple et paire : engagements gratuits.

Préciser le nom des chiens : _____

Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la présente feuille sera inscrit d'office en classe ouverte ou jeune selon son âge (ne concerne pas les classes puppy ou baby).

**SANS SUPPLEMENT DE PRIX,
Cages en nombre limité (sur réservation)**

oui ☐ - non ☐ (pas de cage petit format - 50x50) .
Sans précision, pas de cage.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve les articles du règlement de cette exposition dont j'ai pris partiellement connaissance avec l'extrait condensé du règlement.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité de fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien, à moi-même ou causés par le dit chien.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de la manifestation.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

L'exposant est responsable du bien-être du chien qu'il a inscrit à la manifestation. Il doit prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter de placer l'animal dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé.

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

Je m'engage à respecter les modalités de sortie de l'exposition à savoir aucune sortie autorisée avant 16h30.

Fait à _____

Signature du propriétaire :

le _____

Engagements possibles sur internet : <https://cedia.fr>

paiement par carte bancaire sécurisé

EXTRAITS DU REGLEMENT GENERAL DES EXPOSITIONS

Les expositions, date et lieu précisés sur la feuille d'engagement, seront ouvertes au public de 8h00 à 16h30.

ARRIVEE et JUGEMENT : L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h00 précises et pourront être interrompus pour le déjeuner. Tous les chiens du département infesté devront être vaccinés contre la rage.

LOGEMENT : Les chiens seront logés dans des cages qui ont été réservées par les exposants. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages.

SORTIE DES CHIENS : La sortie des chiens s'effectuera selon le règlement propre de l'exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION :

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestualité. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'organisateur devra couvrir les frais d'organisation qu'il a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B. Le 1^{er} excellent peut obtenir le CACIB-J (ou CACS-J) dans une exposition CACS).

BABY – 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

PUPPY – 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B. Le 1^{er} excellent peut obtenir le CACIB-V (ou CACS-V dans une exposition CACS).

AUTRES CLASSES

MEUTES : Réserve aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même

race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement (voir au recto) à l'ordre de l'ACTNP par mandat-lettre ou un titre de paiement. Pour les étrangers, règlement par mandat international. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS

La clôture des engagements par courrier est fixée au 4 avril 2026 (1^{re} clôture au 15 mars, avec majoration des tarifs). Tout engagement parvenu après la date de clôture (date de la poste faisant foi) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour les frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :

des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour de l'ouverture de l'exposition.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^{es} des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le Juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall **C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- b) s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent», le (la) Meilleur champion ayant reçu le qualificatif « Excellent ».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS :

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : 12 mois sauf	
Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais,	
Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
Gr 3 : Staffordshire Américain	15 mois
Gr 4 : Teckels	15 mois
Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Iblenco, Akita américain, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland	15 mois
Gr 6 : Dalmatien, Rhodesian Ridgeback	15 mois
Gr 8 : Retrievers	15 mois
Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du 1^{er} chien de la manifestation, caution qui restera acquise à l'organisateur si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – L'organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'organisateur ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Coupe de queue et coupe d'oreilles : Vous pouvez consulter le règlement complet sur le site de la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE : www.centrale-canine.fr/recherche/documents
Dans la rubrique Catégorie, cliquez "Manifestation", et dans la rubrique Type "Règlement".

OBLIGATIONS SANITAIRES :

2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

**RENSEIGNEMENTS A FOURNIR
pour les classes Travail et Champion**

CLASSE TRAVAIL (Joindre justificatif S.C.C. établi avant le 04/04/2026)

Chien de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Niveau 3 pour le pistage F.C.I. sur 2 concours
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{re} ou 2^e catégorie

Chiens Courants

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCCC)

Spaniels

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

Barbets

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1^{re} ou 2^e cat..

Retrievers

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1^{re} ou 2^e catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang

Terriers

Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels

Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix. Ou 47 points ou un 3^e prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

Chien d'Elan Norvégien

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau

Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers

Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

CHAMPION

Le titre de champion doit avoir été homologué avant le 4/04/2026 (joindre obligatoirement photocopie du justificatif).

RÉPONSE :

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA F.C.I.

CLASSE TRAVAIL : « pour inscrire un chien en Classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une photocopie du certificat de la F.C.I. sur lequel seront confirmés - cette confirmation étant faite par l'association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou propriétaire du chien - que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière. »

CLASSE CHAMPION : « pour inscrire un chien en Classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement. »

- un titre de Champion International de la F.C.I.
- un titre de Champion National (obtenu avec au moins deux récompenses dans un pays membre de la F.C.I.
- les titres de Champion National de pays non-membres de la F.C.I. ne peuvent être acceptés.

PRÉCISIONS INDISPENSABLES POUR LES RACES SUIVANTES :

VARIÉTÉ : Bergers Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell Terrier, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Cockers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	COULEURS : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	POIL (Longueur ou texture) : Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers des Pyrénées, Allemand, Blanc Suisse et Hollandais, Petit Chien Russe.	TAILLE : Schnauzers, Pinschers, Parson/Jack Russell Terrier, Caniches, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue. POIDS : Pékinois, Épagneul Japonais,
--	---	--	--

IL EST RAPPELE AUX PROPRIETAIRES QU'ILS SONT TENUS DE SE CONFORMER AUX ARRETES DE LA LOI DU 6 JANVIER 1999

IL A ETE CONSTATE DE PLUS EN PLUS UN MANQUE DE DISCIPLINE DE CERTAINS EXPOSANTS QUI, DES LA FIN DES JUGEMENTS, TENTENT DE SORTIR DE L'EXPOSITION AVEC LEUR CHIEN AVANT L'HEURE FIXEE SOIT 16H30. CETTE PRATIQUE EST INADMISSIBLE CAR ELLE PRIVE LE PUBLIC QUI PAIE UN DROIT D'ENTREE D'UN CERTAIN NOMBRE DE CHIENS. LE SEUL BENEFICE DES EXPOSITIONS EST JUSTEMENT FOURNI PAR LES VISITEURS ET CES BENEFICES SONT INDISPENSABLES AU MAINTIEN DE TELLES MANIFESTATIONS. EN OUTRE, CETTE PRATIQUE EST CONTRAIRE A L'INTERET MEME DE L'EXPOSANT CAR ELLE LE PRIVE DU CONTACT AVEC UN PUBLIC LE PLUS SOUVENT TRES INTERESSE ET AUQUEL L'EXPOSANT FAIT CONNAITRE LA RACE QUI LUI EST CHERE. DE PLUS, IL SERAIT SOUHAITABLE QUE LES EXPOSANTS AFFICHENT LES CARTONS DE PRIX DECERNES A L'EXPOSITION MEME, CELA PERMET AUX SPECTATEURS NON AVERTIS DE S'EDUQUER.

SI VOUS NE VOUS SENTEZ PAS LE COURAGE D'OBSERVER CES DISPOSITIONS, N'ENGAGEZ PAS VOS CHIENS. CELA NOUS EVITERAD'AVOIR A PRENDRE DES SANCTIONS QUI NE SERAIENT QUE L'APPLICATION DU REGLEMENT. NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE DE VOTRE COMPREHENSION ET DE VOTRE SPORTIVITE.



ROYAL CANIN®